

4.5 / RÉSULTATS FINANCIERS DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Création de SA SDGP 41 le 23 mars 2000 devenue Coface Holding SAS (AGE du 26 juillet 2007)

Nature des indications (en euros)	Année 2013 *	Année 2014	Année 2015	Année 2016	Année 2017
I - Capital en fin d'exercice					
a) Capital social	784 206 535	786 241 160	786 241 160	314 496 464	314 496 464
b) Nombre d'actions émises	156 841 307	157 248 232	157 248 232	157 248 232	157 248 232
c) Nombre d'obligations convertibles en actions	-	-	-	-	-
II - Opérations et résultats de l'exercice					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	192 675	2 642 322	992 028	2 269 291	2 844 892
b) Résultat avant impôts, amortissements et provisions	69 956 078	- 1 677 741	72 977 514	77 558 666	20 478 344
c) Impôt sur les bénéfices	1 176 604		- 1 730 821	517 871 ⁽³⁾	- 1 996 620
d) Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	68 779 474	- 2 779 036	73 048 606	75 381 066	20 815 235
e) Bénéfices distribués	66 939 870	⁽¹⁾	66 617 140 ⁽²⁾	20 397 756 ⁽⁴⁾	53 290 817 ⁽⁵⁾
dont acompte sur dividendes	65 089 142				
III - Résultat par action					
a) Bénéfice après impôts, mais avant amortissements et provisions	0,44	- 0,01	0,48	0,49	0,14
b) Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	0,44	- 0,02	0,46	0,48	0,13
c) Dividende versé à chaque action	0,43	0,00	0,42	0,13	0,34
IV - Personnel					
a) Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	-	-	-	-	-
b) Montant de la masse salariale	-	-	-	-	-
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	-	-	-	-	-

* Année 2013 : une partie des frais de structuration des billets de trésorerie correspondant aux commissions de non-utilisation des lignes de crédit a été reclassée en produits financiers pour un montant de 1 188 000 € ce qui porte le chiffre d'affaires de 1 380 675 € à 192 675 €. Un dividende exceptionnel de 227 000 000 € a été versé suite au vote de l'assemblée générale du 14 avril 2014.

(1) Au titre de 2014, un dividende exceptionnel de 0,48 € par action pris sur la prime d'émission soit 75 460 456 € (hors les actions auto-détenues) a été attribué suite au vote de l'assemblée générale du 18 mai 2015.

(2) Au titre de 2015, un dividende de 0,48 € par action soit 75 312 210 € (hors les actions auto-détenues), correspondant au bénéfice distribuable de 66 617 140 € augmenté du prélèvement de 8 695 070 € sur la prime d'émission, a été attribué suite au vote de l'assemblée générale du 19 mai 2016.

(3) Au titre de 2016 le produit d'impôt vient du produit des sociétés intégrées fiscalement.

(4) Au titre de 2016, une distribution de 0,13 € par action, soit 20 397 756 € (hors les actions auto-détenues), a été attribuée suite au vote de l'assemblée générale du 17 mai 2017.

(5) En 2017, il sera soumis au vote de l'assemblée générale du 16 mai 2018, une distribution de 0,34 € par action soit 53 290 817 € (y compris les actions auto-détenues).